

*Date de dépôt : 15 novembre 2012*

## **Pétition pour un aménagement concerté du territoire**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Conscients de leur rôle et de leur responsabilité citoyenne dans le développement futur de la cité, représentant notamment les propriétaires de milliers de parcelles sises dans des zones vouées à la densification, les associations soussignées demandent au Grand Conseil :

1. De favoriser la participation citoyenne et la concertation de toutes les parties prenantes dès la conception des projets concernant l'aménagement du territoire et notamment celui des quartiers ;
2. D'inclure dans la législation cantonale sur l'aménagement du territoire, suite à l'adoption le 14 octobre 2012 de la nouvelle Constitution, les principes mentionnés au point 1, en particulier les notions de subsidiarité, de participation, en laissant un maximum de prérogatives au niveau local ;
3. Concrètement et immédiatement de réserver un accueil favorable à la démarche exemplaire initiée par les habitants propriétaires à Lancy, sur le quartier des Semailles, démarche par ailleurs soutenue par le Conseil municipal de Lancy en date du 27 septembre 2012, ainsi qu'à toutes demandes semblables.

N.B. 266 signatures  
*p.a. Pic Vert*  
*Association pour la propriété*  
*individuelle et pour un habitat*  
*durable*  
*Case postale 1201*  
*1211 Genève 26*